

Élections municipales – Avis d'inscription et carte de rappel

Bois-des-Filion, le 8 octobre 2025 – En raison de la grève à la Société canadienne des postes et la tenue d'élections municipales au Québec le dimanche 2 novembre, le Directeur des élections du Québec mandate les municipalités où se déroulera un scrutin, de veiller à distribuer à tous les citoyens et citoyennes inscrits sur la liste électorale, l'avis d'inscription et la carte de rappel.

Ces documents devraient être livrés au cours des prochains jours dans votre boîte postale ou collés sur votre porte, si vous n'avez pas de boîte postale.

Si le mardi 14 octobre, vous n'avez pas reçu vos documents, veuillez communiquer avec la présidente des élections au 450 621-1460, poste 1007# et vous présentez devant la Commission de révision de la liste électorale à l'hôtel de ville de Bois-des-Filion le :

- Mardi 14 octobre 2025 entre 9 h et 12 h
ou le
- Mercredi 15 octobre 2025 entre 17 h et 20 h

Après ces 2 périodes, il n'y aura plus aucune possibilité de modifier la liste électorale.

Il est important d'être inscrit sur la liste électorale pour pouvoir exercer son droit de vote.

Au carrefour de la couronne métropolitaine et des Basses-Laurentides, Bois-des-Filion, qui souligne ses 75 années d'existence, offre une économie prospère et une qualité de vie incomparable dans un environnement paisible à ses 10 700 habitants.